



Les fondamentaux pour les professionnels d'ESAT

(principalement les moniteurs d'atelier)

OBJECTIFS

Donner aux professionnels les outils et savoirs indispensables à leurs missions et au management des travailleurs d'ESAT.

Anticiper et s'adapter aux changements : sociologiques, réglementaires, économiques, qualitatifs et éthiques.

POUR QUI ?

L'ensemble des personnels des ESAT, prioritairement les moniteurs d'atelier et les moniteurs principaux d'atelier.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques,
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours),
- Travaux en sous-groupes.

MOYENS D'ÉVALUATION

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00

L'environnement réglementaire et institutionnel :

- La mission des ESAT
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005) : contenu, outils, statut du travailleur, rôle MDPH/CDAPH
- Dotations et financement des ESAT
- Evolution du contexte réglementaire : les risques actuels
- Le Projet d'Etablissement : les principes, les thématiques traitées, les fiches actions

2^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 17 h 00

L'évolution des publics accueillis :

- Handicap mental : définitions (CIM 10 et DSM IV) et conséquences pour l'accompagnement
- Handicap psychique : approche et conséquences pour l'accompagnement
- Avancée en âge des personnes accueillies en ESAT : constats et préconisations
- L'émergence de nouveaux publics issus de la précarisation sociale, du marché de l'emploi, des CHS, ...

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 00

L'évolution du contexte économique et budgétaire :

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale de l'ESAT
- La mise en œuvre du parcours individualisé appuyée par la formation professionnelle continue : le principe d'éducabilité
- La reconnaissance, la valorisation et le développement des compétences : VAE, plan de formation, apprentissages, ...
- Le droit à la formation dans les ESAT.

4^{ème} demi-journée, de 13 h 00 à 17 h 00

La bientraitance : repères et impacts sur la posture professionnelle :

- Intégrer et mettre en application les RBPP : modalités de mise en œuvre de la bientraitance :
 - notions qui entourent et préparent la bientraitance,
 - définitions,
 - l'usager co-auteur de son parcours,
 - la qualité du lien entre professionnels et usagers,
 - l'enrichissement des structures et des accompagnements par toutes les contributions internes et externes pertinentes,
 - le soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance.
- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

INTERVENANT

Michaël CADECK, Directeur de Pôle d'ESAT

ou **Nathalie GYOMLAI**, Directrice de Pôle et membre du GTN SERAFIN-PH

ou **Sébastien HONORÉ**, Directeur de l'offre et de l'accompagnement et membre du GTN SERAFIN-PH

ou **Didier RAMBEAUX**, Directeur de Pôle d'ESAT, ex Directeur RH dans l'industrie, Président d'ANDICAT

